

Nouvelle-Calédonie: une révolte qu'éclaire son histoire

Pour comprendre les raisons profondes de la crise qui a violemment secoué la Nouvelle-Calédonie il faut remonter dans l'histoire et rappeler les souffrances subies par son peuple depuis 1853, jusqu'aux évènements de 1984-1988, et le chemin qu'il a parcouru pour se reconstruire.

Elie POIGOUNE, président de la LDH de Nouvelle-Calédonie

Après les débuts de la colonisation en 1853, et pendant très longtemps, l'Homme kanak ne s'est pas senti bien dans sa peau. Il a même failli disparaître dans les années 1900, par découragement et désespoir. Ce mal-être et ce mal-vivre, il les a exprimés plusieurs fois dans son histoire, et plus particulièrement à deux occasions : en 1878, lorsque le grand chef Ataï s'est révolté dans la région de La Foa, pour protester contre l'invasion de ses terres par les colons et leur bétail ; en 1917, avec le chef Noël et les Kanak de la région de Tipindjé-Pamalé-Koné, pour exprimer leur mécontentement face à la politique des cantonnements.

Dans les années 1960, les premiers étudiants kanak partent en France pour y poursuivre leurs études supérieures. En revenant dans les années 1970, ils sentent que leur peuple continue de souffrir après ces années de régime de l'indigénat, des cantonnements et des capitations. Après avoir participé à la révolte étudiante de 1968, en France, ils se disent qu'ils n'ont pas le droit de rester sans rien faire et que leur devoir essentiel est de mobiliser leur peuple, pour qu'il retrouve joie de vivre et dignité, et de lutter contre les situations d'injustice qu'il subit.

En 1969, Nidoish Naisseline crée le mouvement Les Foulards rouges, avec pour revendication principale la reconnais-

sance de l'identité kanak. Jusque-là, en effet, les Kanak ont une culture considérée comme une sous-culture ; il n'est pas loin le temps où on les percevait comme des sauvages et leur culture comme moins que rien. Ce combat pour l'identité a été poursuivi en 1975 avec le festival « Mélanésia 2000 », organisé par le leader des indépendantistes kanak, Jean-Marie Tjibaou, et le préfet Jacques Iékawé.

La structuration du mouvement indépendantiste

En 1974 le Groupe 1878 est créé par de jeunes Kanak de la Grande-Terre, avec comme revendication première la récupération de toutes les terres volées aux Kanak par le colonialisme. Le 24 septembre de la même année, pour la première fois, une

« Ces évènements dramatiques sont dus essentiellement au fait que nous tous, Etat, partis politiques, citoyens, n'avons pas su laisser la place à l'autre, l'écouter, le comprendre et partager avec lui une partie de ses opinions et de ses idées. »

manifestation est organisée par ces jeunes pour protester contre les fêtes de commémoration de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci est durement réprimée et une vingtaine de jeunes Calédoniens et Kanak sont condamnés à des peines d'emprisonnement ferme allant de quinze jours à six mois.

En février 1975, après leur libération, les jeunes du Groupe 1878, constatant que les seules réponses du pouvoir face à leurs revendications d'identité et de terres sont la répression et l'emprisonnement, proclament officiellement que désormais leur combat est la lutte pour l'indépendance.

En juillet 1975, l'Union multiraciale de Yann Célény Uregei se prononce aussi pour l'indépendance.

En mai 1976, à Amoa Poindimié, les Foulards rouges et Groupe 1878 participent à la création du Palika, mouvement qui a pour objectif principal le combat pour l'indépendance.

En 1977, l'Union calédonienne (UC), principal parti indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, se prononce à son tour pour l'indépendance, dans son congrès à Bourail, et l'on voit apparaître de nouveaux leaders comme Jean-Marie Tjibaou, Pierre Declercq, Yeiwéné Yeiwéné, Eloi Machoro et François Burck.

En 1979, de jeunes lycéens organisent différentes manifestations à Nouméa pour protester contre le licenciement de Paul



© SERGE D'IGNAZIO (WWW.FLICKR.COM/PHOTOS/19524765@N06)

Néaoutyine (président indépendantiste de la province Nord), au lycée La-Pérouse. Cette même année est créé le Front indépendantiste (FI) avec l'UC, le Front uni de libération kanak (Fulk), le Parti socialiste calédonien (PSC), l'Union progressiste mélanésienne (UPM) et le Palika.

En 1981, Pierre Declercq est assassiné à son domicile à la Conception.

En 1984, FI se transforme en Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), lequel va engager des actions sur le terrain pour faire aboutir sa revendication.

La douleur et les larmes des années 1980

De 1984 à 1988, indépendantistes et non-indépendantistes vont s'affronter dans des actions violentes qui vont secouer profondément tout le territoire. Il y a des barrages sur les routes, des fusillades, des maisons incendiées, des déplacements d'hommes et de femmes, des occupations de gendarmerie, une prise d'otages et surtout des morts d'un côté et de l'autre. Je citerai quelques exemples pour illustrer cette violence : en 1984, près de Tiédanite, à Hienghène, une embuscade fait dix morts kanak, dont deux frères de Jean-Marie Tjibaou ; le 11 janvier 1985, Yves Tual est tué d'une balle dans la tête à Nassirah (Bouloupari) ; le 12 janvier 1985, Eloi Machoro

Manifestation à Paris, le 1^{er} mai 2024, contre la réforme constitutionnelle du corps électoral en Nouvelle-Calédonie. Le vote de cette réforme embrasera l'archipel deux semaines plus tard.

et Marcel Nonnaro sont tués à La Foa par les forces de l'ordre - tous militants indépendantistes. En avril 1988, la gendarmerie d'Ouvéa est occupée, trois gendarmes sont tués et vingt-sept autres pris en otages, dont une partie est conduite dans la grotte d'Ouvéa ; en mai 1988, les forces de l'ordre lancent l'assaut : dix-neuf Kanak sont tués, parmi eux Alphonse Dianou, leader de la prise d'otages. En mai 1989, J.-M. Tjibaou et Yeiwene Yeiwene sont assassinés par Djubelly Wéa, militant

nationaliste, lequel sera abattu à son tour par les forces de l'ordre.

Beaucoup de nos familles ont vécu ces événements dans la douleur et les larmes.

Les accords de Maignon-Oudinot et Nouméa

Le 26 mai 1988, la poignée de main entre Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou va mettre un terme à cette période d'affrontements : ce jour-là, à Paris, un accord est conclu à l'hôtel Maignon entre deux délégations, l'une indépendantiste, menée par Jean-Marie Tjibaou, et l'autre non indépendantiste, dirigée par le député Jacques Lafleur. L'accord, sous l'égide du gouvernement français, sera complété en août par un autre, l'accord Oudinot. Ces deux accords prévoient une période de développement, de décolonisation et d'émancipation pour la communauté kanak, préparatoire aux référendums d'auto-détermination.

L'accord de Nouméa, signé dix ans plus tard, en 1998, stipule, dans son préambule : « Le passé a été le temps de la colonisation. Le présent est le temps du par-

« L'Etat doit écouter ce cri de colère et de désespoir envoyé par une partie de notre population, en abandonnant le processus de dégel. »

tage par le rééquilibrage. Et l'avenir doit être le temps de l'identité dans un destin commun.» Il prévoit une feuille de route et des transferts de compétences par l'Etat français dans de nombreux domaines.

Dans les années 1970, pour justifier notre combat pour l'indépendance, nous avons souvent parlé de l'absence du Kanak dans tous les domaines de la vie sociale, politique, culturelle et économique du pays.

Trente-six ans après la signature des accords de Maignon-Oudinot et pratiquement cinquante ans après le début de notre combat pour l'indépendance en 1975, nous, Kanak, avons retrouvé notre dignité. Ces accords ont permis à notre pays de tourner la page de l'affrontement et de la violence et d'ouvrir une période de paix et de construction. Nous avons récupéré la plus grande partie de nos terres; nous avons acquis une grande partie des pouvoirs politiques (avec les transferts des compétences) pour les exercer dans les communes, les provinces, le congrès et le gouvernement; nous avons acquis une partie des mines de nickel dans le Nord et mis en place l'usine du Nord avec nos élus; nous sommes présents dans presque tous les domaines: justice, enseignement, culture, administration, économie. Des progrès extraordinaires ont été faits pour le partage des richesses, des connaissances et des pouvoirs dans notre pays.

2024, réforme explosive du corps électoral

La période couverte par l'accord de Nouméa s'est terminée par un référendum d'autodétermination. La consultation a consisté à voter par un «oui» ou par un «non» sur le transfert des compétences régaliennes à la Nouvelle-Calédonie, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité. Les trois référendums (en 2018, 2021, 2024) ont été remportés par les partisans du «non» mais le troisième, boycotté par les indépendantistes pour cause de Covid, a été contesté par eux.

Après ces trois consultations, les loyalistes ont estimé que le «non» à l'indépendance l'avait emporté. Ce qui n'a pas été le cas des indépendantistes, qui ont remis en cause ce résultat. Forts de cette victoire, les loyalistes, estimant que la Nouvelle-Calédonie était désormais partie intégrante de la France, ont demandé le dégel du corps électoral pour les élections provinciales

« Il est impératif que le gouvernement français et les deux camps en confrontation se mettent autour d'une table pour dialoguer sur la suite à donner à l'accord de Nouméa, c'est-à-dire trouver un statut dans lequel il y ait à la fois un peu de France et un peu d'indépendance. »

(soit l'élargissement du corps électoral des élections provinciales, en l'ouvrant aux natifs et aux citoyens qui vivent sur l'archipel depuis au moins dix ans). Ce dégel a été voté au Sénat et à l'Assemblée nationale en avril-mai 2024, entraînant les événements dramatiques qui ont secoué notre territoire depuis le 13 mai 2024.

Cet épisode a été d'une grande violence, jamais atteinte dans Nouméa. Des maisons individuelles, des locaux d'entreprises, des commerces, des pharmacies, des établissements scolaires, des bâtiments administratifs ont été la proie des flammes et réduits en cendres et en fumée. Il y a eu aussi neuf morts d'hommes, dont deux gendarmes, sans compter ceux qui sont décédés chez eux, dans le silence et l'anonymat, par manque de soins à cause des barrages routiers; en effet, dans les quartiers populaires, des rues et des ronds-points ont vu des barrages s'ériger avec des carcasses de voitures volées et incendiées, empêchant toute circulation normale.

Les émeutiers ont laissé éclater leur colère dans les rues de Nouméa avec de la haine et de la violence.

Dans tout cela, il y a d'abord la responsabilité de la Cellule de coordination des actions sur le terrain, créée en novembre 2023 en opposition à la réforme électorale et dirigée par des membres de l'UC (CCAT), qui a utilisé l'ignorance et la misère sociale des jeunes à des fins idéologiques et politiques. Il y a ensuite la responsabilité des partis politiques, indépendantistes et non-indépendantistes, qui n'ont pas pu s'entendre sur un chemin vers

un avenir de paix et de construction. Enfin, il y a la responsabilité de l'Etat, qui n'a pas su écouter tout le monde et particulièrement le camp de ceux qui sont pour le maintien du corps électoral provincial mis en place par l'accord de Nouméa.

« L'Etat doit écouter ce cri de colère »

Nous, les citoyens, nous avons aussi notre part de responsabilité car tous ces jeunes émeutiers appartiennent à nos différentes familles; à travers eux, nous avons montré les côtés les plus sombres de notre humanité. Nous sommes, malheureusement, bien loin d'être à la hauteur des belles valeurs de l'humanité telles que le respect, l'humilité, la tolérance et la fraternité. Cette explosion violente est due essentiellement au fait que nous tous, Etat, partis politiques, citoyens, n'avons pas su laisser la place à l'autre, l'écouter, le comprendre et partager avec lui une partie de ses opinions et de ses idées.

Le dégel du corps électoral des élections provinciales a été la cause principale de cette séquence dramatique, c'est ce qui a mené à la destruction et à des morts dans les rues, à Nouméa. L'Etat doit écouter ce cri de colère et de désespoir envoyé par une partie de notre population, en abandonnant ce processus de dégel qui doit encore recueillir l'approbation du Parlement, réuni en Congrès à Versailles, pour être définitivement adopté - sachant qu'à l'heure où cet article est écrit⁽¹⁾, il est suspendu⁽²⁾. Dans un deuxième temps, le gouvernement français et les deux camps en confrontation doivent impérativement se mettre autour d'une table pour dialoguer sur la suite à donner à l'accord de Nouméa, c'est-à-dire trouver un statut dans lequel il y ait à la fois un peu de France et un peu d'indépendance.

On ne détient jamais toute la vérité. Une partie de celle-ci est en effet avec celui qui est en face. ●

(1) A savoir fin juin 2024.

(2) Cela fait suite à la dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron, le 9 juin dernier, et l'organisation d'élections législatives anticipées. A noter que les tensions ont été ravivées dans l'archipel suite au transfert en métropole, dans la nuit du 22 au 23 juin, d'un certain nombre de figures indépendantistes, dont le chef de la CCAT, pour y être incarcérées.